

Santé Info Droits

Santé Info droits répond à toutes questions portant notamment sur le dossier médical personnel, la CMU, l'allocation adulte handicapé, la médecine du travail, la prise en charge des affections de longue durée, le secret médical, l'accès à l'emprunt etc...

La permanence téléphonique : 0810 004 333 (coût d'une communication locale depuis un poste fixe)

Le lundi - mercredi et vendredi de 14 h 00 à 18 h 00 ainsi que le mardi et jeudi de 14 h 00 à 20 h 00 Site internet : <http://www.leciss.org/>